Proposition de schéma (flow-chart) qui montre la structure de la population selon les positions sur le marché du travail.

# PREAMBULE

Sur les deux dernières décennies, la Cote d’Ivoire a connu une croissance rapide et soutenue de son économie. Cependant, malgré ces avancées considérables dans plusieurs secteurs, des défis subsistent, notamment en matière d’emploi.

Disposer de statistiques à fréquences réduites et alignées aux standards internationaux pour un diagnostic beaucoup plus complet du marché du travail ivoirien, figure au nombre de ces défis, en vue d’une meilleure information des politiques publiques axées sur l’emploi.

A cet effet, l’Etat Ivoirien, en collaboration avec ses partenaires au développement, a initié une réforme profonde de son dispositif de collecte, d’analyse et de diffusion des données sur l’emploi, portée par son Agence Nationale de la Statistique (ANStat), à travers notamment l’Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages (ENEM).

Ce présent bulletin est consacré à la présentation des principaux indicateurs du marché du travail Ivoirien, au cours du deuxième trimestre de l’année 2024, tirés des données de l’ENEM.

# SYNTHESE DES INDICATEURS DU 2ème TRIMESTRES 2024

**TAUX DE CHÔMAGE**

**TAUX D’EMPLOI**

**POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER**

# PARTICIPATION AU MARCHE DU TRAVAIL

Au deuxième trimestre de l’année 2024, 56,33% de la population Ivoirienne est en âge de travailler, dont 73% participant à la main d’œuvre. **Source :** ENE-M

# EMPLOI

Au deuxième trimestre de l’année 2024 ce sont 94,83% de la main d’œuvre qui sont en emploi.

Suivant le sexe, ce sont 92,26% des femmes de la main d’œuvre qui sont en emploi, contre 96,61% chez les hommes (Figure 1).

**Figure 1** : Population en emploi dans la main d'œuvre selon le sexe

**Source :** ENE-M

De façon générale, la proportion de personne en emploi augmente avec la tranche d’âge considérée (Figure 2).

**Figure 2** : Population en emploi dans la main d'œuvre par groupe d'âge

**Source :** ENE-M

Par ailleurs, la figure 3 présente une désagrégation de la population en emploi dans la main d’œuvre, suivant le milieu de résidence.

L’on note plus de personnes en emploi en milieu rural qu’en milieu urbain en termes de proportion : 97,27% ; 95,47% et 88,38% respectivement en milieu rural, dans les autres zones urbaines et à Abidjan.

**Figure 3** : Population en emploi dans la main d'œuvre selon le milieu de résidence.

**Source :** ENE-M

**Figure 4** : Population en emploi par statut

**Source :** ENE-M

## Statut Emploi

Parmi les personnes en emploi, l’on observe au deuxième trimestre de l’année 2024, plus de travailleurs indépendants que de travailleurs dépendants : 66,75% contre 32,08% (Figure 4).

Ces travailleurs indépendants n’emploient pas et résident principalement en milieu rural alors que les employés quant à eux réside en milieu urbain.

**Figure 5** : Population en emploi par statut et milieu de résidence

**Source :** ENE-M

## Branches d’activité

Au deuxième trimestre de l’année, l’agriculture et les services sont respectivement les secteurs qui emploient le plus, avec le secteur industriel employant la proportion la plus faible de travailleurs (Figure 6).

Suivant le milieu de résidence (Figure 7), il ressort que les emplois tenus dans le secteur agricole sont principalement exercés en milieu rural (73,36%) contre seulement une très faible proportion d’emplois dans ce secteur qui sont exercés à Abidjan (1,48%) et dans les autres zones urbaines (20,13%).

Cependant, pour tous les autres secteurs considérés : Industrie, commerce et les services,

**Figure 6** : Population en emploi par branche d'activité

**Source :** ENE-M

la majorité des emplois sont tenus à Abidjan (principalement), et dans les autres milieux urbains.

**Figure 7** : Population en emploi par branche d'activité et suivant le milieu de résidence.

**Source** : ENE-M

## Pluriactivité

Parmi les personnes en emploi, l’on note plus d’hommes que de femmes en situation de pluriactivité, au deuxième trimestre de l’année.

17,77% des hommes en emploi exercent au moins une activité supplémentaire, contre 10,61% des femmes en emploi (Figure 8).

Par ailleurs, la grande majorité des travailleurs en situation de pluriactivité réside en milieu rural (Figure 9).

**Figure 8** : Pluriactivité par sexe

**Source** : ENE-M

**Figure 9** : Pluriactivité suivant le milieu de résidence

**Source :** ENE-M

# INFORMALITE

Au deuxième trimestre de l’année 2024, L’on note plus d’emplois informels chez femmes que chez les hommes : 85,95% contre 83,60%. (Figure 10).

Le milieu rural est la zone géographique regorgeant la plus grande proportion d’emploi informel. En effet, 90,58% des emplois qui y sont exercés dans un cadre informel, contre 86,33% à Abidjan et 76,43% dans les autres zones urbaines (Figure 11).

Par ailleurs, les personnes moins instruites sont plus enclines à tenir des emplois informels (Figure 12).

**Figure 10** : Informalité de l’emploi suivant le sexe.

**Source :** ENE-M

**Figure 11 :** Informalité de l’emploi suivant le milieu de résidence.

**Source :** ENE-M

**Figure 12** : Informalité de l’emploi suivant le niveau d’instruction

**Source :** ENE-M

# SOUS-UTILISATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

## Taux de Chômage

Au deuxième trimestre 2024, le taux de chomage s’établit à 5,17%.

Le taux de chomage chez les femmes est plus élevé : 7,74% contre 3,39% chez les hommes (Figure 13).

Ce taux de chomage décroît avec l’âge (Figure 14) et augmente plus ou moins avec le niveau d’instruction (Figure 15).

Le taux de chomage en milieu rural demeure le plus faible suivant une désagrégation par milieu de résidence (2,73%), et le taux de chomage à Abidjan (11,62%) est plus élevé que celui observé dans

les autres milieux urbains (4,53%) (Figure 16)

**Figure 13** : Taux de chomage suivant le sexe

**Source :** ENE-M

**Figure 15** : Taux de chomage suivant le niveau d’instruction

**Source :** ENE-M

**Figure 14** : Taux de chomage suivant l’âge

**Source :** ENE-M

**Figure 16** : Taux de chomage suivant le milieu de résidence

**Source :** ENE-M

## Taux combiné du chômage et de la main d’œuvre potentielle

Au deuxième trimestre 2024, Le SU4 qui regroupe tous les indicateurs du chomage et de la sous-utilisation de la main d’œuvre s’établit à 21,57%. Le taux de chomage élargi à la main d’œuvre potentielle (SU3), est de 15,94% (Figure 17).

**Figure 17** : Indicateurs du chomage et la sous-utilisation de la main d’œuvre

**Source** : ENE-M

# JEUNE NI EN EMPLOI, NI EN EDUCATION ET NI EN FORMATION

Au deuxième trimestre de l’année 2024, la proportion des jeunes ni en emploi, ni en éducation et ni en formation (NEETs) âgés de 15 à 24 ans est de 25,13%. Chez les jeunes femmes de cette tranche d’âge, la proportion de NEETs est plus élevée (33,55%) par rapport aux hommes (17,93%) (Figure 18).

Concernant les autres groupes d’âge (15-35 et 15-40), la même tendance est à observer : la proportion de NEETS est plus élevée chez les femmes (Figure 19).

Plus particulièrement, en ce qui concerne les hommes, la proportion de NEETs décroit avec l’âge (Figure 20).

Chez les jeunes de 15 à 24 ans, la proportion de NEETs est plus élevée en milieu rural (34,22%), qu’à Abidjan et dans les autres milieux urbains, qui présentent des proportions quasi-similaires de NEETs, environ 19%. (Figure 21).

**Figure 18**: Proportion des NEETs chez les 16-24 ans

**Source** : ENE-M

**Figure 19** : Proportion des NEETs chez les 15- 35 ans

**Source** : ENE-M

**Figure 20**: Proportion des NEETs chez les hommes suivant la tranche d’âge considérée

**Source** : ENE-M

**Figure 21** : Proportion des NEETs chez les 16- 24 ans suivant le milieu de résidence

**Source** : ENE-M

# LEXIQUE

**Personne au chômage** **ou** **Chômeur** : Un chômeur est une personne âgée d’au moins 15 ans qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, disponible pour travailler au plus tard dans les deux semaines à venir et qui a effectué une démarche active de recherche d’emploi au cours des quatre semaines antérieures à la semaine de référence. Dans notre cas, nous considérons les personnes âgées de 16 ans ou plus étant donné l’âge obligatoire de scolarité en Côte d’Ivoire qui est de 6 à 16 ans.

**Population en âge de travailler :6** La population en âge de travailler regroupe l’ensemble des individus du territoire national âgé de 16 ans ou plus.

**Pluriactivité** : Personnes déjà en emploi tenant au moins une activité supplémentaire.

**Emploi formel** : Emploi bénéficiant d’une reconnaissance légale et une régulation officielle par les institutions du travail.

**Emploi informel** : Au sens du BIT, il s’agit d’un emploi reconnu légalement, avec un contrat de travail officiel, des protection sociales complètes et des conditions de travail conformes aux normes réglementaires.

**Emploi précaire et vulnérable** : Au sens du BIT, il s’agit d’emplois associés à une instabilité élevée, un manque de protections sociales, des conditions de travail défavorables et des revenus incertains.

**Main d’œuvre potentielle** : Ce sont l’ensemble des personnes en âge de travailler et capables de travailler mais ne faisant pas partir de la population active. Il s’agit des personnes inactives au sens du BIT, souhaitant travailler mais n’étant pas considéré au chômage car n’étant pas en recherche ou indisponible pour tenir un emploi sur la période considérée.

**Jeunes Ni-Ni ou NEETS :** Jeunes ni à l’école, ni en formation, ni en emploi.

**SU : Taux de sous-utilisation de la main d’œuvre**

**SU1**: Taux de chômage (personnes en âge de travailler, n'étant pas en emploi, mais étant en recherche active d'emploi et disponible pour travailler).

**SU2**: Taux de chômage élargi à la sous-utilisation de la main d'œuvre.

**SU3** : Taux de chômage élargi à la main d'œuvre potentielle (chômeur découragé ; ne faisant pas de recherche d'emploi).

**SU4** : Taux de chômage élargi à la sous-utilisation de la main d'œuvre et à la main d'œuvre potentielle.